

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUTANCES MER ET BOCAGE

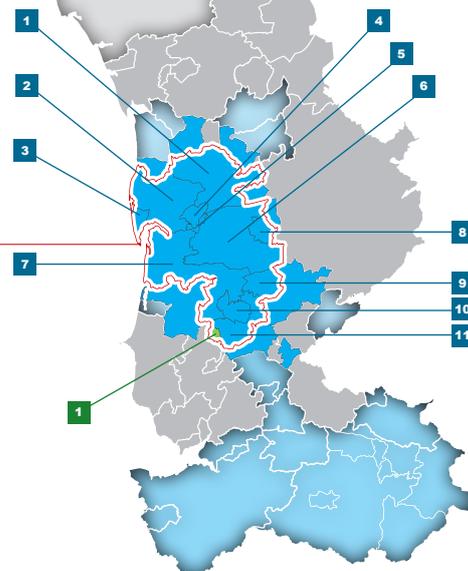
Secteur : centre Manche

Compétences obligatoires et à la carte :

1 CLEP Saint-Sauveur Aubigny	7 CLEP Montmartin-Cérences
2 CLEP Saint-Malo-de-la-Lande	8 CLEP Cerisy-la-Salle
3 CLEP Agon-Coutainville	9 CLEP Gièze
4 CLEP Coutances	10 CLEP Gavray
5 CLEP Saint-Pierre-de-Coutances	11 CLEP Villedieu Ouest
6 CLEP Montpinchon	

Compétences obligatoires :

1 SIAEP région de la Haye-Pesnel



La Communauté de Communes de Coutances Mer et Bocage (CMB) adhère pour la totalité de son territoire aux compétences obligatoires du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche (SDeau50) : gestion de ressource en eau potable et sécurisation de la production d'eau potable.

Par ailleurs, le SDeau50 exerce pour le compte de la CMB la production et la distribution de l'alimentation en eau potable sur une grande partie de son territoire en s'appuyant sur une organisation territoriale constituée de conseils locaux de l'eau potable (CLEP) correspondant généralement aux périmètres des anciens services.

Cette organisation permet d'équilibrer le rôle des communes, de la communauté de communes et du SDeau50 :

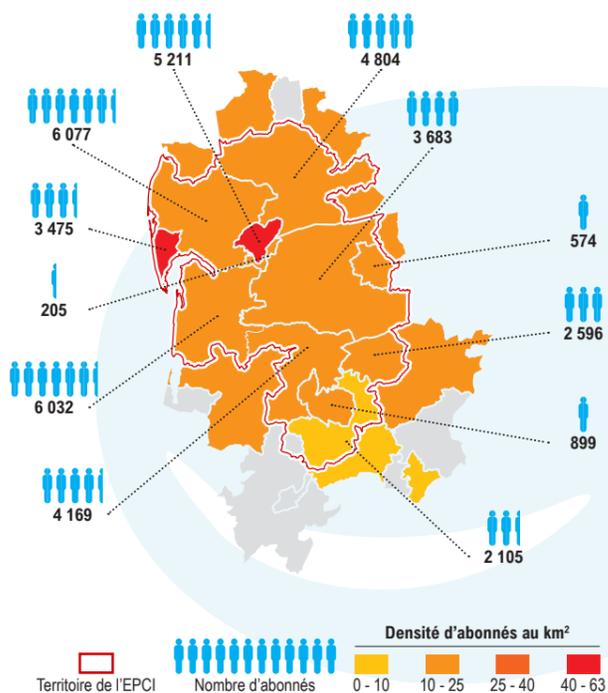
- La commune, par sa représentation au CLEP, peut assurer le lien entre les projets communaux, faire remonter les attentes locales et être informée des actions du SDeau50
- La communauté de communes, qui dispose de ses propres représentants au comité du SDeau50, participe à la définition des politiques et actions transversales et veille à la cohérence des actions menées sur son territoire.
- Le SDeau50 permet la mutualisation des moyens et la coordination entre les différents intervenants.

Le présent document regroupe, à l'échelle de la CMB, les principaux indicateurs du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SDeau50 (pages 2 et 3) ainsi que les actions menées par le SDeau50 dans le cadre de la sécurisation de la ressource et des productions d'eau.

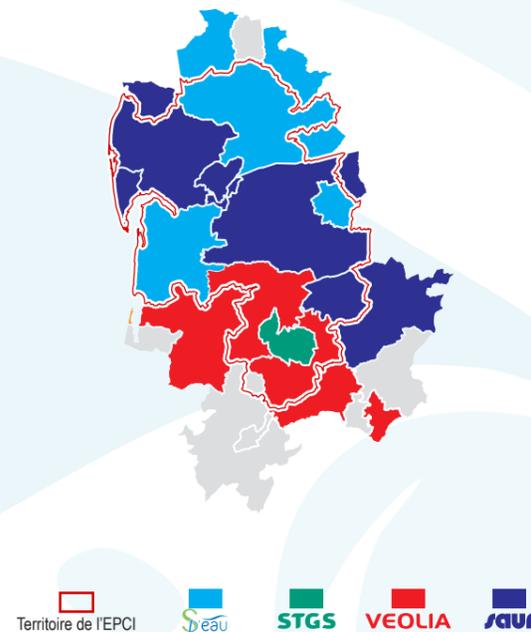
SYNTHESE DES INDICATEURS 2019 (COMPÉTENCE À LA CARTE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU)

Indicateurs descriptifs des services	SDeau50	EPCI	CLEP													SYMPEC	
			Saint-Sauveur Aubigny	Saint-Malo-de-la-Lande	Agon-Coutainville	Coutances	Saint-Pierre-de-Coutances	Montpinchon	Montmartin-Cérences		Cerisy-la-Salle	Gièze	Gavray	Villedieu Ouest			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants du CLEP desservis	152 912	65 425	9 720	9 166	2 842	9 705	427	7 011	15 425		1 062	4 758	1 098	4 211	-	
VP.056	Nombre d'abonnements	90 072	39 830	4 804	6 077	3 475	5 211	205	3 683	6 032	4 169	574	2 596	899	2 105	-	
VP.077	Linéaire du réseau hors branchement (km)	6 440 km	2 381 km	442 km	294 km	62 km	84 km	9 km	351 km	243 km	338 km	46 km	242 km	36 km	234 km	164 km	
VP.194	Volume production - CLEP (m³)	13 114 754 m³	7 352 811 m³	562 682 m³	339 034 m³	0 m³	0 m³	0 m³	210 640 m³	544 870 m³	764 059 m³	75 234 m³	50 573 m³	61 668 m³	655 402 m³	4 058 649 m³	
VP.060	Volume importation - CLEP (m³)	223 287 m³	- m³	97 774 m³	438 366 m³	247 499 m³	914 647 m³	18 146 m³	268 442 m³	0 m³	0 m³	0 m³	273 781 m³	4 308 m³	1 240 m³	- m³	
VP.061	Volume exportation - CLEP (m³)	1 748 884 m³	2 091 184 m³	24 496 m³	10 343 m³	0 m³	3 992 m³	0 m³	4 077 m³	0 m³	176 377 m³	0 m³	165 m³	0 m³	50 720 m³	1 858 602 m³	
VP.063 et VP.201	Volume consommé comptabilisé (m³)	9 271 809 m³	4 048 241 m³	470 971 m³	501 630 m³	198 753 m³	799 202 m³	16 831 m³	305 487 m³	411 848 m³	480 434 m³	47 331 m³	229 508 m³	52 594 m³	533 652 m³	- m³	
Indicateurs de performance		SDeau50	EPCI	CLEP													SYMPEC
P101.1	Taux de conformité des limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,3 %	99,7 %	100 %	100 %	100 %	100 %	- %	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	- %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
P104.3	Rendement du réseau	83,8 %	88,2 %	76 %	68 %	82 %	88 %	93 %	70 %	76 %	87 %	63 %	71 %	82 %	89 %	100 %	
-	Rendement primaire du réseau de distribution	80 %	77 %	74 %	65 %	80 %	88 %	93 %	64 %	76 %	82 %	63 %	71 %	80 %	88 %	- %	
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m³ / km / jour)	0,99 m³	1,39 m³	1,0 m³	2,5 m³	2,2 m³	3,7 m³	0,4 m³	1,3 m³	1,5 m³	0,9 m³	1,6 m³	1,1 m³	1 m³	0,8 m³	0 m³	
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m³ / km / jour)	0,92 m³	1,31 m³	1,0 m³	2,3 m³	2 m³	3,5 m³	0,4 m³	1,1 m³	1,5 m³	0,8 m³	1,6 m³	1 m³	0,9 m³	0,8 m³	0 m³	
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,32 %	0,41 %	0,51 %	0,38 %	0,45 %	0,83 %	- %	0,02 %	1,3 %	0,39 %	- %	0,09 %	0 %	0 %	0 %	
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nombre d'interruptions de service non-programmée pour 1 000 abonnés)	1,37	1,84	0,6	7,6	1,7	0,6	-	1,6	0	0,2	-	1,2	0	1,9	-	
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	- %	98,7 %	100 %	96 %	100 %	98 %	- %	97 %	100 %	100 %	- %	97 %	100 %	100 %	- %	
P155.1	Taux de réclamation (nombre de réclamations écrites pour 1 000 abonnés)	0,68	0,64	-	0,5	0,9	0,6	-	0,5	-	0,2	-	0,8	0	1,9	-	
Tarification et recette du service		SDeau50	EPCI	CLEP													SYMPEC
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€ / m³)	2,66 €	-	2,51 €	2,18 €	2,02 €	1,78 €	2,14 €	2,32 €	2,77 €	2,82 €	2,77 €	2,88 €	3,82 €	3,63 €	- €	
DC.184	Recettes de vente d'eau (€ HT)	18 920 921 €	-	962 773,78 €	1 145 965 €	527 661 €	1 405 305 €	- €	751 165 €	1 412 676,2 €	568 745,88 €	- €	238 176,63 €	229 559,13 €	893 004 €	- €	
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité	78 739,34 €	-	0 €	256 €	0 €	1 161 €	- €	113 €	184,56 €	585,16 €	- €	0 €	0 €	0 €	- €	
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,3 %	-	4,92 %	0,90 %	0,59 %	1,88 %	- %	2,24 %	3,09 %	1,49 %	- %	1,68 %	5,04 %	2 %	- %	

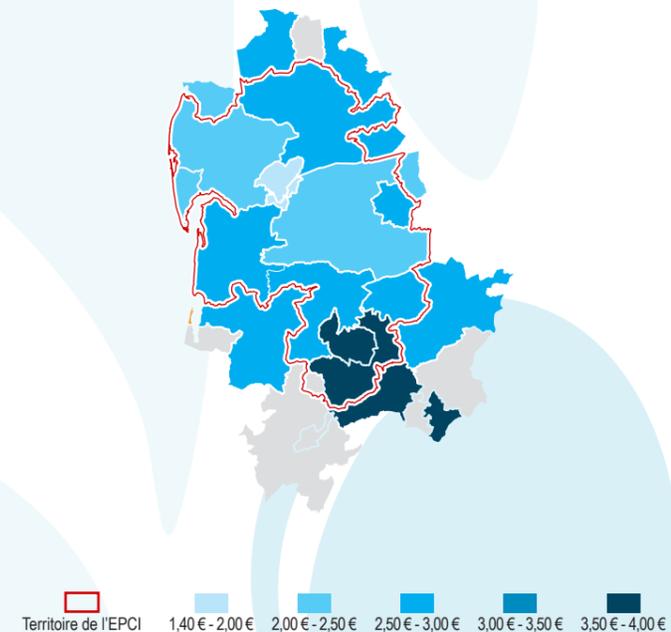
LES ABONNÉS



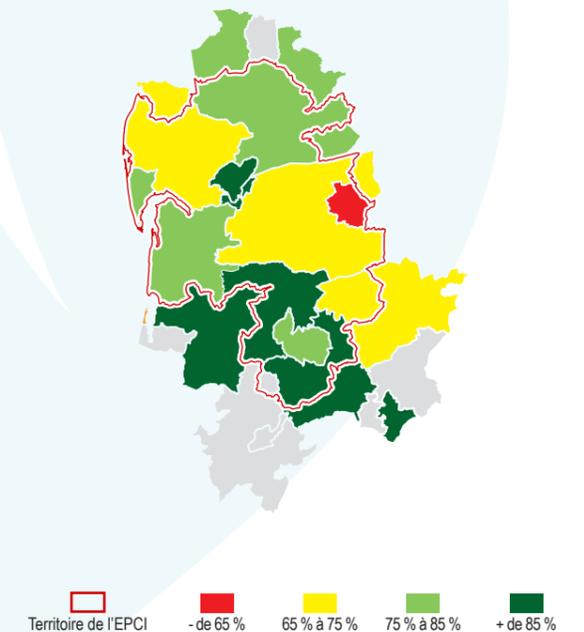
LES EXPLOITANTS



LE PRIX DE L'EAU



LE RENDEMENT



LES ACTIONS MENÉES PAR LE SDEAU50 DANS LE CADRE DE LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE ET DES PRODUCTIONS D'EAU (COMPÉTENCES OBLIGATOIRES)

Les actions stratégiques menées au niveau départemental

Acquisition d'un outil de suivi en temps réel du niveau des ressources en eau et du bon état des ouvrages de prélèvement. La mise en place du logiciel et l'équipement des premiers points d'eau ont été réalisés en 2019.

Révision du schéma départemental de l'eau potable afin d'intégrer l'impact de l'évolution climatique sur le potentiel des ressources en eau potable du département. Cette étude s'inscrit dans le plan de gestion de la ressource en eau souhaité par le Préfet.

Une synthèse des ressources en eau a été effectuée en 2019.

Une étude de détermination de l'évolution des débits des ressources en eau du Sud Manche a été confiée au BRGM est en cours de réalisation. Le périmètre de l'étude concerne les bassins versants de la Sélune, de la Sée, de la Braize et du Thar. Les conclusions sont attendues pour avril 2021.

La poursuite du programme de sécurisation des productions d'eau.

En 2019 s'est poursuivie la construction des interconnexions structurantes « les autoroutes de l'eau » reliant les principales usines de production d'eau.

2 projets étudiés en 2019 sont actuellement en cours de réalisation :

- 1 Axe Centre Manche entre Baupré et Carentan
- 2 Axe Sienne Aval entre Montmartin-sur-Mer et Granville

Ce dernier projet concerne directement la CMB puisqu'il constitue le dernier maillon d'une interconnexion allant de Mortain jusqu'à Montmartin sur Mer et qu'il sécurise 4 usines de production.

Les démarches Aires d'Alimentation de Captages

Le SDeau50 mène des actions d'animation des démarches Aires d'Alimentation de Captages pour la préservation ou la reconquête de la qualité de la ressource des points d'eau classés sensibles.

AVANCEMENT DES CAPTAGES SENSIBLES territoire de la CMB

Etape 1 : délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque

Etape 2 : diagnostic territorial des pressions agricoles et non-agricoles

1. AAC BAS MANOIR ET ROSERIE - SDeau50 - CLEP St-Malo-de-la-Lande

Etape 3 : élaboration d'un programme d'actions agricoles et non-agricoles

2. AAC BEAUMARAIS - SDeau50 - CLEP Sainteny et CLEP SYMPEC

Etape 4 : mise en oeuvre d'un programme d'actions

Etape 5 : évaluation à l'échéance du programme d'actions

Axe structurant d'intérêt départemental réalisé par le SDeau50

Axe structurant d'intérêt départemental réalisation en 2020 par le SDeau50

Axe structurant d'intérêt départemental en phase d'étude par le SDeau50 en 2020

Axe structurant d'intérêt départemental dont le transfert au SDeau50 est à l'étude

Autre conduite principale existante

Connexion secondaire à créer

Usine de production d'eau potable

Étude de faisabilité

Réservoir

Autre

Booster

